

**5^e assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
25 février 2010, à 17 h 00**

Procès-verbal de la cinquième (5^e) assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 25 février 2010, à 17 h 00, à la Ville de Trois-Rivières.

PRÉSENCES :

M. Serge Aubry	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. Normand Beaudoin	Maire, Ville de La Tuque
M. Larry Bernier	Maire de Lac-Édouard, Agglomération de La Tuque
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. France Cormier	Siège, Développement social
M. Sébastien Duchesne	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. René Goyette	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation
M. André Léveillé	Maire, Municipalité de Saint-Tite
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac

ABSENCES :

M. Michel Angers	Maire, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M. Sophie Milette	Siège, Main-d'œuvre
M. André Nollet	Siège, Économie
M ^{me} Éva Ottawa	Nation Atikamekw
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Alain Gagnon	Représentant, Députée de Champlain
M. Denis Hébert	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
M. Yves Tousignant	Directeur général, Ville de La Tuque
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M. Gérard Bruneau préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. Gérard Bruneau souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/09-10-05-059

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2009
- 3.0 Fonds d'aide aux entreprises (FAE) – Dissolution de la Corporation
- 4.0 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

- 4.1 Programme pour la réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune – Acceptation de projets
- 4.2 Démarcheur en construction bois
- 5.0 Fonds de développement régional
 - 5.1 Modalités – Ententes spécifiques
 - 5.2 Bilan
 - 5.3 Projets
 - 5.3.1 Atlas Emploi Mauricie (AA-153-09)
 - 5.3.2 Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) (AA-123-08)
 - 5.3.3 Situation d'apprentissage et d'évaluation en foresterie (AA-154-09)
 - 5.3.4 Rendez-vous panquébécois 2010 de Secondaire en spectacle (AA-155-09)
 - 5.3.5 Entente spécifique en Développement social 2010-2013 (ES-024-10)
- 6.0 Appui à la démarche régionale pour l'obtention d'un train à grande vitesse
- 7.0 Plan quinquennal de développement régional 2010-2015
- 8.0 Liste des chèques
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions du public
- 11.0 Date de la prochaine rencontre
- 12.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Aubry, appuyé par M. Lucien Mongrain, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 9.1 Résultats - élections municipales
- 9.2 Gala - Mauriciennes d'influence
- 9.3 Forum de la population - Agence de santé et services sociaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-060 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2009

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Duchesne, appuyé par M. Normand Beaudoin, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 10 décembre 2009, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-061 3.0 FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES (FAE) – DISSOLUTION DE LA CORPORATION

**Résolution relative à la
Demande de dissolution de la
Corporation du Fonds d'aide aux entreprises de la région
de la Mauricie, Bois-Francs et Drummond inc.**

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie ont conclu en 2004 une entente portant sur le rôle et les responsabilités de la CRÉ de la Mauricie à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de cette entente, la CRÉ de la Mauricie et la CRÉ du Centre-du-Québec doivent notamment assumer la gestion et maintenir en vigueur la Corporation du Fonds d'aide aux entreprises de la région de la Mauricie, Bois-Francs et Drummond inc.;

CONSIDÉRANT que la Corporation du Fonds d'aide aux entreprises de la région de la Mauricie, Bois-Francs et Drummond inc. n'a plus d'actifs, qu'elle

n'exerce plus d'activité et que les cautions accordées sont toutes échues;

CONSIDÉRANT que la Corporation du Fonds d'aide aux entreprises de la région de la Mauricie, Bois-Francs et Drummond inc. a entrepris des démarches conformément à la Loi pour se dissoudre;

IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. Éric Lord, de demander au ministre l'autorisation de dissoudre ladite Corporation et d'autoriser le président de la CRÉ de la Mauricie à signer un addenda à l'entente conclue en 2004 avec le gouvernement pour annuler les obligations prévues aux articles 5.10 et 5.11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-062

4.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

4.1 Programme pour la réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune – Acceptation de projets

Résolution relative au Programme pour la réalisation d'initiatives régionales dans le domaine de la faune

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Duchesne, appuyé par M. Larry Bernier, de soutenir financièrement les projets suivants :

Titre du projet	Montant
Formation, perfectionnement écorchage et moulage-Table Mauricie	2 600,00 \$
Mise à niveau et bonification du coffre de formation du cours PGAF	3 500,00 \$
Alvinage doré jaune	4 780,00 \$
Station d'identification et enregistrement de poissons	3 200,00 \$
Conservation de la faune ichthyenne par les bonnes techniques de remise à l'eau	1 250,00 \$
Création d'outils d'aide au développement durable des ressources fauniques du territoire des zecs de la Mauricie	5 140,45 \$
Cueillette des données pour localisation des habitats fauniques sur les pourvoiries à droits exclusifs (phase I)	3 435,21 \$
TOTAL	23 905,66 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Démarcheur en construction bois

Le président explique aux membres que le démarcheur en construction bois émane de la Stratégie d'utilisation du bois du gouvernement du Québec et résume les principaux mandats de celui-ci. À cet effet, une conférence de presse de lancement s'est tenue à la caserne de Saint-Maurice.

CA/09-10-05-063

5.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

5.1 Modalités – Ententes spécifiques

Résolution relative aux modalités concernant les ententes spécifiques

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie peut conclure avec les ministères et organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres parties, des ententes spécifiques pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités qui découlent de

l'entente de gestion avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

CONSIDÉRANT que la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a institué le Fonds de développement régional, que ce Fonds peut être affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et que la CRÉ peut charger de la gestion d'une partie de ce fonds le comité exécutif, un membre de ce comité ou le directeur général;

CONSIDÉRANT que les pratiques en vigueur au sein de la CRÉ, au niveau de la gestion des ententes spécifiques, s'inspirent de la Loi, mais qu'il est souhaitable de les préciser par résolution du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. André Léveillé, de charger le directeur général de la CRÉ de la gestion d'une partie du Fonds de développement régional, dans le cas des ententes spécifiques approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Bilan

En date du 25 février 2010, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 760 294 \$.

5.3 Projets

5.3.1 Atlas Emploi Mauricie (AA-153-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Atlas Emploi Mauricie» (AA-153-09)

La direction régionale d'Emploi-Québec souhaite développer un atlas numérique sur l'emploi pour la région de la Mauricie (accessible sur Internet) avec les données des recensements, celles provenant de la Liste d'industries et commerces (LIC), les données sur le revenu de l'Institut de la statistique du Québec et les données sur les municipalités dévitalisées.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 puisqu'il permet aux acteurs du développement économique d'être mieux outillés en ayant une meilleure connaissance de l'existence et de la répartition des entreprises sur le territoire, tout en portant l'emphase sur l'analyse différenciée selon les sexes, les déplacements de la main-d'œuvre et un comparable des recensements et d'avoir accès à de l'information sur le marché du travail en lien avec les ressources humaines des entreprises;

CONSIDÉRANT que l'ATLAS sur l'emploi pour la région de la Mauricie présentera de l'information sur le marché du travail accessible rapidement, régulièrement mise à jour et qu'elle sera présentée de façon visuelle sur un site Internet;

CONSIDÉRANT qu'on y retrouvera les données provenant de LIC, les données sur le revenu de l'Institut de la statistique du Québec et les données sur les municipalités dévitalisées;

CONSIDÉRANT qu'une des stratégies régionales du Plan d'action 2009-2010 d'Emploi-Québec est d'associer les partenaires du marché du travail aux défis de l'emploi en complémentarité avec l'offre de service d'Emploi-Québec;

CONSIDÉRANT les engagements des principaux partenaires socioéconomiques de la Mauricie pris lors de la journée régionale des intervenants socioéconomiques « Agir comme un », le 19 mars 2009 portant principalement sur la concertation régionale;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. Larry Bernier, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 10 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation, par la personne-ressource du projet, des autres contributions financières, telles qu'elles apparaissent dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.2 Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) (AA-123-08)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le « Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) »
(AA-123-08)

Situé à Shawinigan, le projet de « Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) du Canada, initié et supporté par Rio Tinto Alcan, est un concept novateur au Canada. C'est la création d'un véhicule intégré de développement économique spécialisé dans les secteurs de l'efficacité énergétique. Il rassemble et met en levier tous les partenaires essentiels à la création de valeur économique au Canada : les industriels et la communauté du savoir, les gouvernements, les financiers et les intervenants économiques.

Mandat national :

Créer de la valeur ajoutée économique en développant des stratégies de sortie commerciale pour les projets de recherche et développement (R&D) dédiés au développement des technologies favorisant l'efficacité énergétique et de nouvelles sources d'énergie.

CONSIDÉRANT que le projet vient en appui au Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 puisqu'il vient positionner la Mauricie quant à un créneau moteur de développement, c'est-à-dire l'énergie. Le C3E, de par son rôle, soutient le rapprochement et la collaboration entre les entreprises et les centres de recherche et d'innovation de façon à ce que les résultats se transforment en activité économique au sein des entreprises. Ainsi, on assiste à un maillage entre le personnel hautement qualifié, les centres de recherche, les étudiants et les entreprises;

CONSIDÉRANT que ce nouvel organisme à but non lucratif a pour mandat de créer de la valeur ajoutée économique en développant des stratégies de sortie commerciale pour les projets de R&D dédiés au développement des technologies favorisant l'efficacité énergétique et de nouvelles sources d'énergie;

CONSIDÉRANT la qualité, la variété et le renom des partenaires contribuant à la crédibilité et à la visibilité du C3E;

CONSIDÉRANT les contributions financières significatives des partenaires assurant une stabilité aux actions et aux investissements futurs;

CONSIDÉRANT que le C3E crée les conditions qui vont permettre de développer les communications, la collaboration et les alliances entre les industriels, les institutions de recherche, académiques et financières, et les instances gouvernementales;

CONSIDÉRANT les efforts financiers de Rio Tinto Alcan pour trouver des alternatives à une diversification économique ayant des répercussions en Mauricie;

CONSIDÉRANT que le projet, initié et supporté par Rio Tinto Alcan, avait besoin d'un appui régional au moment du montage du dossier auprès du Secrétariat des Réseaux de centres d'excellence (RCE). Cet appui obtenu par la CRÉ de la Mauricie permettait de positionner la région – sur l'échiquier provincial - et de manifester notre intérêt à accueillir le C3E en Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Aubry, appuyé par M. Robert Lalonde, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 225 000 \$ sur une période de trois (3) ans, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.3 Situation d'apprentissage et d'évaluation en foresterie (AA-154-09)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Situation d'apprentissage et d'évaluation en foresterie »
(AA-154-09)**

Le projet consiste à créer une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en lien avec l'environnement du milieu forestier afin d'enrichir la culture scientifique des élèves et des enseignants de niveau secondaire. Il vise à sensibiliser les jeunes à des questions liées à leur environnement comme l'exploitation des ressources naturelles en milieu forestier, l'impact de certaines activités humaines s'y déroulant, l'utilisation écologique du matériau bois, la complexité de la biodiversité, les habitudes de consommation et l'adoption de comportements responsables face à la forêt.

Cette SAÉ sera basée sur des thématiques en lien avec les divers aspects du concept de développement durable des forêts, soit les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010 particulièrement à l'égard de l'enjeu visant à développer les ressources humaines, et ce, auprès des jeunes pour mieux répondre aux perspectives de relève de main-d'œuvre avec lesquelles la région doit composer;

CONSIDÉRANT que le projet propose une mobilisation et une implication de divers intervenants en vue de produire des outils pédagogiques fiables, structurés et vulgarisés et de mener des actions de diffusion et de promotion susceptibles de générer de l'intérêt pour le développement forestier, de favoriser une meilleure connaissance de son importance dans notre économie et de valoriser le développement durable de nos ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que le projet apporte une proposition novatrice pour permettre au milieu de l'enseignement d'être doté de moyens performants afin de permettre l'apprentissage des jeunes élèves pour le domaine forestier pouvant contrer le peu d'intérêt souvent constaté dans les métiers et professions de la foresterie;

CONSIDÉRANT que le projet permet de garder la Mauricie au premier rang dans les efforts collectifs à consentir pour contribuer au redressement

de l'économie forestière avec une initiative éventuellement au service de toutes les régions du Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. Normand Beaudoin, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 20 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière, par le promoteur du projet, des autres partenaires financiers, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

Pour la réalisation du projet dans son ensemble, la contribution financière de la CRÉ vise à soutenir plus particulièrement la production du document pédagogique des enseignants, la trousse de valorisation des métiers ainsi que la promotion et la diffusion à l'échelle régionale de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.4 Rendez-vous panquébécois 2010 de Secondaire en spectacle (AA-155-09)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Rendez-vous panquébécois 2010 de
Secondaire en spectacle » (AA-155-09)**

L'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Mauricie désire organiser le Rendez-vous panquébécois 2010 de Secondaire en spectacle qui se tiendra à Shawinigan du 27 au 30 mai 2010.

- CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010;
- CONSIDÉRANT que l'organisme a déjà acquis de l'expertise lors des Rendez-vous panquébécois de 2004 et 2005;
- CONSIDÉRANT que le Rendez-vous panquébécois est un évènement d'envergure et que l'organisme souhaite être l'hôte pour les prochaines années;
- CONSIDÉRANT que cet évènement se déroule en Mauricie et attire une clientèle touristique.

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Lucien Mongrain, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 30 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant, et à ce que cette subvention serve uniquement à financer le Rendez-vous panquébécois édition 2010 et qu'advenant un surplus, la CRÉ de la Mauricie rappellera une somme équivalente au pourcentage de la subvention accordée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.5 Entente spécifique en Développement social (2010-2013) (ES-024-10)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Entente spécifique en Développement social (2010-2013)
(ES-024-10)**

La présente entente porte sur les modalités et les conditions rattachées à la volonté commune des parties et à leur participation financière, afin de favoriser la mise en œuvre de la démarche de développement social sur le territoire de la Mauricie, en consacrant les ressources humaines, financières et matérielles à ce secteur d'activité.

- CONSIDÉRANT que le Consortium en développement social est appelé à participer à la réalisation de onze (11) stratégies du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010;
- CONSIDÉRANT que le projet vise à contribuer, de façon concertée, au développement des communautés ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales en Mauricie par le biais de l'intégration et de la participation sociale des citoyens et citoyennes;
- CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans la continuité d'une démarche de concertation intersectorielle, de mobilisation des acteurs locaux et régionaux et d'harmonisation des interventions touchant le développement social;
- CONSIDÉRANT la portée régionale du projet, via l'implication directe des acteurs locaux des six (6) territoires de villes et MRC et des acteurs régionaux;
- CONSIDÉRANT la volonté commune des partenaires du Consortium en développement social de consacrer les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires, afin de favoriser la mise en œuvre de la démarche de développement social sur le territoire de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M. Sébastien Duchesne, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 75 000 \$ par année, soit pour les années financières 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de l'Agence de la santé et des services sociaux, telles qu'elles apparaissent dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-064

6.0 APPUI À LA DÉMARCHE RÉGIONALE POUR L'OBTENTION D'UN TRAIN À GRANDE VITESSE

**Résolution relative au
Train rapide dans le corridor Québec-Windsor**

- CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) est active dans le dossier pour l'implantation d'un train rapide depuis 1982;
- CONSIDÉRANT que la CCITR a tenu des rencontres d'exploration et de représentation avec l'Alliance régionale des Chambres de commerce de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT qu'en octobre 2009, la CCITR a participé à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des chambres de commerce du Québec pour insister sur la nécessité d'un train rapide pour le développement du Québec et des régions dans le corridor Québec-Windsor;
- CONSIDÉRANT que depuis plus de vingt ans, la CCITR demande aux instances gouvernementales concernées de rétablir le service ferroviaire de passagers par la mise en place d'un train rapide, sur la rive nord, incluant un arrêt à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que plusieurs études ont démontré la nécessité d'un tracé sur la rive nord;

CONSIDÉRANT que ce tracé touche plus de 300 000 usagers potentiels liés par l'autoroute de l'énergie et le pont Laviolette, dont 260 000 se situent en Mauricie. De plus, la présence d'un train de passagers favoriserait la création d'emplois dans la région et la venue de résidants qui la choisiraient pour sa qualité de vie;

CONSIDÉRANT que la Mauricie est au carrefour de plusieurs modes de transport: traversée par les autoroutes 40 et 55, reliée par le pont Laviolette à la rive sud, présence d'un aéroport régional et du Port de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ par M. René Goyette, appuyé par M. Robert Lalonde, d'appuyer la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières et l'Alliance des Chambres de commerce de la Mauricie dans leur démarche et de demander au gouvernement du Québec de choisir un tracé sur la rive nord, avec un arrêt à Trois-Rivières, pour l'implantation d'un train rapide dans le corridor Québec-Windsor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-065 7.0 PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2010-2015

Le président fait le point sur la démarche en cours, dont les rencontres territoriales qui ont eu lieu récemment. Il convie tous et chacun aux états généraux qui se tiendront les 15 et 16 avril 2010 à Shawinigan.

CA/09-10-05-066 8.0 LISTE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. André Léveillé, d'adopter la liste des chèques, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-05-067 9.0 VARIA

9.1 Résultats - élections municipales

M^{me} Liette Moreau présente les résultats de la dernière élection municipale sous l'angle de l'égalité homme-femme.

9.2 Gala - Mauriciennes d'influence

M^{me} Liette Moreau invite les administrateurs à proposer des candidates et précise que l'événement se tiendra le 30 avril prochain.

9.3 Forum de la population- Agence de santé et des services sociaux

M^{me} Liette Moreau préside le Forum de la population de la Mauricie. Elle en dresse les objectifs et invite les administrateurs à lui soumettre toutes préoccupations en matière de santé et de services sociaux.

CA/09-10-05-068 10.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/09-10-05-069 11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 22 avril 2010, à la MRC des Chenaux.

CA/09-10-05-070 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Éric Lord, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Bruneau
Président

René Goyette
Secrétaire